Numéro 66

Jeudi
17 janvier 1980

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

M.r.g : une voie pour la gauche non-communiste • Seine-Saint-Denis : comment être minoritaire dans l'Union • Un soutien inespéré à Marchais • Chômage et durée du travail • Afghans, Tatars, même combat • Taximètres, phares en codes : débrouillez-vous ! • Hersant, l'Aurore et les licenciements • Social : communications en grève • S.n.e.c.m.a : interdit d'accoucher

De Bangui à l'Elysée

Une rivière de diamants

« Il faut laisser les choses basses mourir de leur propre poison », disait l'autre, l'autre jour. Il faut croire que « la chose » dont il parlait n'était pas si basse, ou bien que son poison n'était pas trop fort, puisque « la chose » n'est toujours pas morte. Au contraire « l'affaire des diamants » rebondit.

D'après le dernier document publié par le *Canard Enchaîné* il ne s'agit plus seulement de quelques pierres, mais de toute une rivière prenant sa source à Bangui. On apprend en effet par le fac-similé d'une lettre adressée à Bokassa par son ministre des Finances, le 20 mars 1978, qu'une comptabilité était tenue par les autorités centre-africaines des cadeaux de l'empereur à vie à ses visiteurs, ses amis, et « ses bons parents ».

Ce courrier a justement pour objet de réclamer : « le double des bons de commandes et correspondances adressés au comptoir national du diamant, secteur France, et concernant tant le Président de la République que les personnalités françaises ».

Un démenti démenti

Les précisions qu'apporte ce document officiel - sur lequel figurent les signatures d'un ministre et du chef de l'Etat centrafricain - font justice du démenti, qui d'ailleurs n'en était pas un, donné par Monsieur Giscard d'Estaing à la Télévision le 27 novembre, après un mois et demi d'hésitations et de silences embarrassés.

Il avait, ce jour-là, au cours de son émission « une heure avec le Président » reconnu qu'il recevait de nombreux cadeaux comme chef de l'Etat. Mais il n'avait rien dit de précis sur les diamants de Bokassa et leur valeur. Et il s'était bien gardé de parler des présents reçus du temps qu'il n'était encore que ministre des Finances.

Après le temps du mépris, celui du silence ?

Par la suite, Monsieur d'Estaing a employé des voies détournées pour essayer de persuader l'opinion, et ceux qui la font, que les documents du Canard étaient des faux. Ce qui n'a trompé personne, à part quelques journalistes complaisants et soumis.

Dira-t-il encore, cette fois-ci, qu'on le calomnie ? Plus probablement continuera-t-il de ne rien dire. Ce qui constitue un aveu. Car s'il se tait, c'est qu'il ne peut pas reconnaître des faits qui l'accusent. Ni les nier, de crainte que de nouvelles preuves soient rendues publiques. En effet, d'autres documents ont parfaitement pu échapper au pillage des archives et du trésor de Bokassa auquel se sont livrés, sur ordre de l'Elysée, les paras du corps expéditionnaire français.

Le jour viendra bien ainsi où il ne sera plus possible au Président de traiter ces « choses basses » par le mépris.

Georges Fillioud

épinglé

« Il faut laisser l'Afghanistan en paix ».
Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, mardi à Moscou.

Chômage : de Strasbourg à Paris

La marche des statistiques accable Barre

La marée noire du chômage continue de monter. + 1,8% de demandeurs d'emploi fin décembre après les traditionnelles corrections des variations saisonnières.

Cette nouvelle vague de fin d'année s'est produite malgré le pacte national pour l'emploi des jeunes, malgré surtout la forte - et inattendue- activité économique du deuxième semestre.

Avec le sens de la litote qui le caractérise, le ministère du Travail souligne, au vu de ces chiffres, « la fragilité du changement de tendance observé fin août 1979 ». De fait, ce changement s'est traduit en tout et pour tout par une diminution de 36.000 du « stock » des demandes d'emploi. C'est peu comparé aux milliards investis par l'Etat pour inciter les entreprises à embaucher des jeunes pour quelque temps et au rabais.

Mais le problème du chômage dépasse ses petits bouts de solutions précaires. C'est ce qu'ont démontré les députés socialistes européens à Strasbourg mardi lors d'un débat précisément consacré au chômage en Europe. Les socialistes français qui avaient pris l'initiative de ce débat, ont mis l'accent sur l'absurdité des politiques d'austérité pratiquées par la plupart des gouvernements européens en place et tout particulièrement par le gouvernement Barre.

Ils y ont opposé la perspective d'une réduction massive de la durée du travail qui non seulement ne freinerait pas l'activité, mais la favoriserait en mettant au travail ceux qui en cherchent désespérément sans en trouver. « Mieux vaut utiliser les sommes considérables de l'indemnisation du chômage à favoriser cette réduction de la durée du travail » estimait ainsi Jacques Delors.

Manifestement embarassée par la forme que prenait le débat à Strasbourg, la majorité de droite s'est retranchée derrière des faux-fuyants du genre : « Coordonnons d'abord les politiques économiques des Neuf avant de parler d'une politique commune contre le chômage ». Les députés P.s ne préconisaient-ils pas le lancement d'emprunts communautaires pour attaquer frontalement le sous-emploi ?

Le débat a donc eu lieu. Ses suites ont été renvoyées à des jours meilleurs. Le million et demi de chômeurs français appréciera. Tout comme les six millions de chômeurs européens.

POSITION

Débattre démocratiquement du devenir de la Corse

par Christian Laurissergues (*)

Les journées difficiles que vient de connaître la Corse sont-elles la confirmation d'une forte poussée de la revendication autonomiste, où bien l'expression d'un mécontentement lié à la situation économique existante et soutenue par une sensibilité qu'une série d'erreurs regrettables a exacerbé ?

La très grande majorité des corses est favorable au maintient de l'Ile dans la communauté nationale. Le soutien apparent apporté par la population aux autonomistes est l'expression bien compréhensible d'un réflexe provoqué par des chocs émotionnels consécutifs aux différents incidents survenus ces dernières années.

Peut-on, malgré tout, sous-estimer la portée et les conséquences de ce qui vient de se passer ? Sûrement pas.

L'importance et la continuité de la provocation organisée par le pouvoir politique, les protections que trouvent les polices parallèles et autres barbouzes, l'inégalité du traitement au niveau des sanctions entre les deux corps en présence font que des risques existent de voir très rapidement les tensions s'aggraver, parallèlement à une prise de conscience, particulièrement chez les jeunes et dans le monde rural.

A mon sens, il est clair que la situation économique désastreuse, ses conséquences sociales, l'absence d'une politique culturelle régionale véritable, des promesses non tenues, le maintien et l'application d'une juridiction d'exception, sont les éléments de tension qui provoquent à intervalles réguliers des explosions regrettables, certes, mais compréhensibles.

Une population sans interlocuteurs

Des sommes d'argent importantes ont été investies ces dernières années par la puissance publique en Corse. Mais n'ont-elles pas plus profité à une minorité qu'à l'économie de l'Ile ?

D'autres part, la fraude électorale dénoncée régulièrement n'a jamais été vigoureusement combattue, elle renforce le pouvoir des clans dont la collusion avec la droite garantit pour l'instant la paralysie des forces vives de la Corse.

Etouffée par le présence de quatre parlementaires R.p.r, la population ne peut voir ses revendications et ses interrogations déboucher au Parlement.

Ces élus locaux, pour la plupart liés aux clans ou directement à l'administration, ne paraissent pas en mesure d'animer la réflexion indispensable sur les causes des injustices et l'inégalité existante, car elle déboucherait sur le constat d'une convergence objective entre le combat des Corses contre l'oppression et l'exploitation qu'ils subissent et notre propre lutte pour le socialisme.

Le Parti socialiste, dans ses propositions de loi sur la décentralisation de l'Etat, sur les langues et cultures minoritaires, sur le statut particulier de la Corse, apporte des éléments de réponse. Il les soumet à la réflexion des Corses afin que dans l'intérêt général on puisse démocratiquement débattre du devenir de l'Ile.

(*) Député de Lot et Garonne, Délégué National aux Identités Régionales.

Croqué

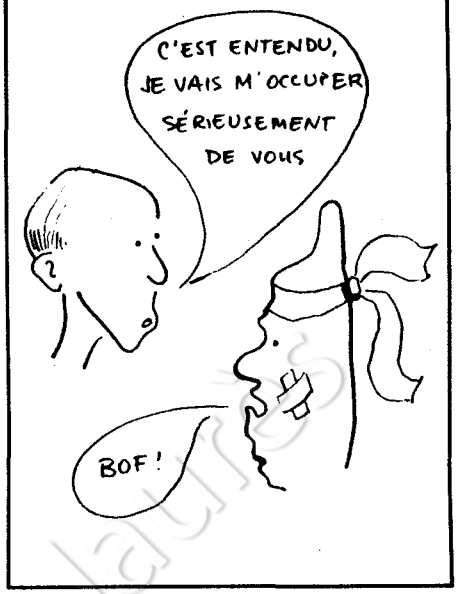

Musulmans d'U.r.s.s

Le «destin» du peuple Afghan

«Le destin du peuple Afghan sera celui des autres peuples musulmans de l'U.r.s.s. Ces derniers ont même été dépossédés de leur alphabet et ainsi ont les a coupé du reste du monde musulman», a déclaré Aïje Saïd Mouratova, Historienne, exilée aux U.s.a, elle est une des représentantes des Tatars de Crimée. Invitée par le C.i.e.l (Comité des Intellectuels pour l'Europe des Libertés), elle a donné, hier, une conférence de presse. «Au moment où l'U.r.s.s occupe l'Afghanistan, la persécution qu'elle mène à l'intérieur de ses frontières contre ce petit peuple musulman (un peu plus de 500.000 personnes) est éclairante».

Déjà en 1944, sous prétexte de trahison, le peuple Tatar avait été déporté vers les steppes du Kazakhstan (sur 238.000 personnes, 46 % moururent). Réabilités en 1964 les Tatars n'ont pu cependant rejoindre leur patrie d'origine et sont dispersés sur le territoire de trois républiques». Au cours de l'hiver 1978-1979, parce que les Tatars luttaient pour revenir tous chez eux, cinquante familles qui avaient pu rejoindre la Crimée ont été à nouveau déportées par les autorités soviétiques.

Nombre de militants Tatars enfin a rappelé Aïj Saïd Mouratova, sont actuellement en prison et dans les camps. Le plus célèbre d'entre eux Mustapha Djomiev qui a été interné à cinq reprises purge une peine de quatre ans d'exil... en Sibérie Orientale.

Soutien à Marchais

«Je pense qu'il ne s'agit pas d'une invasion ni d'une ingérence. C'est plutôt un acte de paix».

C'est en ces termes que Jeannette Vermeesch a applaudi des deux mains le soutien apporté par Georges Marchais au coup de force soviétique en Afghanistan.

Rappelons que la veuve de Maurice Thorez est toujours restée fidèle à ses positions staliniennes et qu'elle avait pris ses distances avec l'actuelle direction du P.c.f chaque fois que cette dernière s'était éloignée de cette saine orthodoxie.

pour la gauche non communiste

Michel Crépeau : une voie autonome

Le président du M.r.g, Michel Crépeau, député-maire de La Rochelle a déclaré mercredi matin dans *Sud-Ouest* que la seule porte de sortie actuelle de la gauche résidait dans la recherche d'une voie autonome pour la gauche non communiste. «Notre conviction est faite, affirme le leader du M.r.g, que pour des raisons multiples qui le concernent, le P.c.f ne veut pas gouverner avec le Parti socialiste.

«La majorité de droite que nous avons depuis vingt ans, nous n'en voulons plus parce qu'elle est usée et déconsidérée.

«Comme la majorité de l'Union de la gauche dont nous avions rêvé en 1973, 1974 et 1978 n'est plus possible à cause de l'évolution du P.c, ajoute Michel Crépeau il ne reste que la formule qui permit à Léon Blum et à Mendes-France de gouverner : une majorité de gauche et de centre gauche avec un simple soutien du Parti communiste. C'est ce que nous préconisons. Il n'y a pas d'autre porte de sortie actuellement».

SEINE-SAINT-DENIS

Les relations avec les communistes au Conseil Général et dans les municipalités

La Seine-Saint-Denis est un des premiers bastions du P.c. Des municipalités aux circonscriptions législatives, l'Union de la Gauche a remporté en 1977 tous ou presque tous les mandats. Dans l'état actuel de l'Union, il nous est apparu utile d'étudier dans un département la situation des élus socialistes minoritaires.

« Cela se passe mieux au Conseil général que dans les municipalités ». Claude Fuzier président du Groupe socialiste, remarque que jusqu'à ce jour rien n'a été fait sans que les socialistes ne disent leur mot et qu'on tient compte de leurs observations. Patron de la Commission habitat et urbanisme, le sénateur-maire de Bondy ajoute qu'il n'éprouve jamais de difficultés avec les communistes au sein de sa Commission.

Ça se passe beaucoup moins bien dans certaines villes où le Groupe socialiste est ultraminoritaire, à Romainville par exemple : on ne demande plus leurs avis à nos élus.

En général depuis le mois de septembre dernier on assiste à une dégradation certaine de l'entente dans les municipalités. Par coups d'épingle successifs de la part du P.c. A Bobigny et à Aulnay-sous-Bois les communistes ont inauguré les maisons de la culture en tant que communistes : ils ne cherchent même plus à donner une apparence d'union. Excepté à Noisy-le-Sec et à Clichy-sous-Bois où la personnalité des maires communistes leur permet encore la concertation.

La Fédération socialiste a réagi publiquement, notamment à Aulnay-sous-Bois où elle a distribué des tracts : « Non messieurs les communistes, la maison de la culture n'est pas à vous ». Il n'est pas de semaine où, dans le journal départemental du P.c, le P.s ne soit attaqué ; à Rosny, le secrétaire de notre section y a été pris à partie nommément.

En dehors des municipalités où il y a eu quelques actions communes sur le problème des impôts nous n'avons eu aucune action commune depuis quatre mois.

Marcel Debarge s'est même vu refuser, par le P.c, l'entrée de « Motobécane », en grève. Mais à « Deraeve » (entreprise métallurgique en grève pendant un mois), à Alsthom Saint-Ouen notamment, où le Parti et ses élus étaient régulièrement présents, on ne pourra plus faire avaler aux travailleurs, même communistes, que le Parti socialiste est à droite ».

QUESTIONS ECRITES

de Gérard BAPT
qui s'inquiète des atteintes graves aux libertés individuelles que peut provoquer l'application de la législation répressive concernant la conduite en état d'ivresse. Notamment, la notification à l'employeur de l'infraction commise avec indication du taux d'alcoolémie.

de Jean-Michel BOUCHERON
qui demande que les taux légaux soient appliqués pour le travail pénitentiaire, alors que la moyenne horaire actuelle est de 30 % du S.m.i.c.

d'André DELEHEDDE
qui s'inquiète des conséquences de la liberté donnée aux commerçants de fixer leur marge bénéficiaire.

de Bernard DEROSIER
qui proteste contre le nombre croissant de refoulements aux frontières effectués en violation des lois françaises et des accords franco-algériens.

de Bernard MADRELLE
qui demande que l'exonération d'un an de la moitié des cotisations patronales de Sécurité Sociale pour certaines catégories d'embauche, soient étendues aux collectivités locales.

de Pierre MAUROY
sur les problèmes que connaissent les Foyers des jeunes travailleurs du fait du développement croissant de leurs missions.

d'André MERIC, sénateur
sur la nomination, la rémunération et la promotion des Chefs d'établissements et censeurs de l'Education nationale.

de Michel ROCARD
pour savoir si toutes les institutions et organismes publics et privés détenant des fichiers se sont fait connaître à la Commission informatique et libertés.

d'Alain VIVIEN
qui demande pourquoi la France s'est abstenue à l'O.n.u dans le vote sur la question du Sahara Occidental (résolution 34/37).

DEBAT SUR LE CHILI A ANTENNE 2

Paul Quilès proteste

Paul Quilès attire l'attention du ministre de la Culture et de la Communication sur les conditions dans lesquelles la direction d'Antenne 2 a organisé, mardi 15 janvier 1980, un débat sur le Chili en présence d'anciens ministres du Président Allende en y faisant participer des invités français qui ont manifesté avec une certaine violence verbale des opinions d'extrême droite très marquées.

Ne considère-t-il pas qu'il s'agit là d'une provocation inadmissible à l'égard d'hommes et de femmes qui méritent tout notre respect pour les malheurs qu'ils ont subi du fait du coup d'état fasciste de septembre 1973 ?

Télé-P.S.

L'OBJECTIF ESSENTIEL DU SOCIALISME A TRAVERS LE TEMPS,

C'EST L'ORGANISATION DE LA SOCIETE INTERNATIONALE -



SOCIAL

Communication(s) en grève

S.N.C.F. - Les agents de conduite autonome ont voté la reprise pour mercredi, mais les roulants C.g.t et C.f.d.t - poursuivent le mouvement. La direction conteste les pourcentages de participation (70 %) annoncés par les grévistes, qui contestent les pourcentages de trafic (de 30 à 50 %) publiés par la direction, qui n'a toujours pas donné la moindre suite à la demande d'ouverture de négociations - Donc, la grève continue.

POSTES - C.g.t, C.f.d.t, F.o appellent à la grève jeudi. Ni plis ni télégrammes. Revendication numéro 1 : manque d'effectifs - Le ministère prétend que grâce à l'automation on peut faire mieux avec moins de monde, et que « l'amélioration du service public » est déjà engagée - Hélas les usagers, par exemple les abonnés de Riposte, savent qu'il n'en est rien.

THOMSON-CSF (suite) - nouvelle manifestation des travailleurs de la région parisienne vendredi devant le siège du groupe à l'appel des syndicats C.g.t et C.f.d.t. Au troisième mois du conflit, les travailleurs des vingt centres de la région attendent toujours que la direction prenne en compte la plateforme revendicative C.g.t - C.f.d.t, soutenue par la section socialiste d'entreprise.

S.N.E.C.M.A

L'absentéisme et la dénatalisation

On a entendu récemment la position patronale lors des négociations sur le temps de travail. Le C.n.p.f veut bien réduire (un peu) mais à condition d'être maîtres de la répartition du temps global.

En attendant les accords, certaines firmes musclées partent à la chasse à l'absentéisme. Mais elles vont plus loin. Par exemple à la S.n.e.c.m.a où une note confidentielle de la direction demande de pénaliser les travailleurs *légalement* absents plus de dix jours par an. En bloquant leur promotion à l'intérieur de l'entreprise et la progression de leur pouvoir d'achat.

Et dans ces dix jours généreusement consentis, la direction inclut les absences pour maladie, les jours de grève, les accidents du travail mais aussi les congés maternité, les réductions d'horaire pour femme enceinte, les congés pour célébration familiale etc...

En dehors de l'arbitraire d'une règle commune qui ne tient pas compte des accidents de la vie, on notera avec intérêt comment la S.n.e.c.m.a enterre le combat des femmes à obtenir l'égalité de traitement. Transmis à Madame Nicole Pelletier.

Abonnez-vous à RIPOSTE
Il vous en coûte à peine 21 F. par mois

Applications de la philosophie giscardienne

Le règne du chacun pour soi

Les dentistes, et plus récemment les médecins, avaient unilatéralement décidé d'augmenter leurs honoraires, dénonçant ainsi *de facto* leurs conventions respectives avec la Sécurité sociale. Les chauffeurs de taxis parisiens - mais le problème est le même dans toutes les grandes villes - doivent négocier leurs tarifs avec la Préfecture de police.

N'ayant pas obtenu satisfaction sur une augmentation de 15%, leurs syndicats unanimes ont décidé de passer outre et de l'appliquer quand même. Décidément peu respectueux des règlements, la grande majorité des taxis refuse, la nuit venue, de circuler «en code», imités en cela par un tiers des automobilistes.

Incitations à l'auto-défense

Ce qui retient l'attention sur ces divers faits, ce sont les réactions des pouvoirs publics. Pour les médecins, la réponse des caisses d'assurance-maladie a été foudroyante : «il faut aboutir à une solution avant le 15 mars». Pour les tarifs de taxis, c'est encore mieux : «les consommateurs sont invités à faire eux-mêmes la police des prix». On imagine le nombre des altercations en fin de course !

Pour l'obligation de rouler en feux de croisement, on a appris hier que les contrevenants n'étaient pas verbalisés. Le Theule et Gérondeau ont fait une boulette, la «mesure définitive» est devenue «expérience temporaire», puis aujourd'hui «veilleuses ou codes à volonté» mais on continue à faire comme si la loi était la loi.

La leçon à tirer de tout cela, c'est que de la légitime défense aux passe-droits, de la légalité ouvertement sautée aux privilèges ostensiblement usurpés, la «démerde» individuelle ou corporative est tolérée, sinon voulue, par Giscard, Barre et leurs exécutants. Cela ne semble émouvoir personne. Et pourtant, c'est grave : du «chacun pour soi» au western généralisé, il y a moins loin qu'on croit.

Ecrivains en prison

Le Pen club français et la section française d'Amnesty international ont lancé mardi au cours d'une conférence de presse commune un appel pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation des écrivains emprisonnés pour délit d'opinion dans de nombreux pays.

Après avoir fait une sorte de « tour du monde » de la répression dont sont victimes des journalistes et écrivains, d'Argentine en Corée du sud en passant par le Chili et le Vietnam, le Président du Pen club a insisté sur les cas particulièrement cruels de trois écrivains : M Armando Valladares, poète détenu a Cuba, (21me année de détention) Igor Ogourtsov (U.r.s.s) condanné en 1967 à 15 ans de camp assortis de cinq années de relégation ; Victor Nekipelov (U.r.s.s.) poète arrêté pour la seconde fois au début du mois de décembre.

La sesion française d'Amnesty a, pour sa part mis l'ACCENT SUR LE SORT DE l'écrivain et poète marocain Adellatif Laabi. Créateur des revues « souffles » et « ANFAS » interdites en 1972 il a été condamné en août 1973 à 10 ans de prison et son état de santé est très alarmant.

Amnesty a également évoqué le sort de Julio Castro 69 ans, écrivain et journaliste d'Uruguay, spécialiste de l'éducation qui a disparu le 1er août 1977. Atteint d'une maladie cardiaque il pourrait être mort au cours de sa détention.

Energie nucléaire

Danger de contamination

On sait que des déchets radiactifs sont transportés en chemin de fer vers La Hague où s'opère le retraitement, puis leur réexpédition. L'ennui c'est que la SNCF n'a pas conçu de wagons spéciaux. Et que les charges de « chateaux » de combustibles irradiés peuvent contaminer les planchers. Ce n'est pas, en tout cas pour un simple entretien que la C.o.g.e.m.a a discrètement démonté ces planchers en gare d'Equeurdreville. Contamination ou pas, la discrétion semble de rigueur.

Louis Darinot, député de la Manche a interpelé le ministre de l'Industrie à ce sujet.

Hersant et les licenciements

Claude Prunier, délégué syndical le journaliste à l'Aurore avait été licencié le 1er août dernier, accusé d'avoir diffusé à l'intérieur de l'entreprise des informations recueillies au comité d'entreprise. L'inspection du travail avait refusé ce licenciement. Décision qui vient d'être confirmée par le ministre du Travail devant lequel Hersant avait fait appel.

D'autre part l'inspection du travail a été saisie le 8 janvier dernier d'une demande de licenciement pour raisons économiques de quarante cinq journalistes.

Les licenciés devaient organiser mercredi une manisfestation en charette entre l'immeuble de l'Aurore où ils sont restés sans tâche précise et le siège de la rédaction du Figaro où a été repliée la partie active de l'Aurore.

Enfin la direction de l'Aurore a été citée au tribunal correctionnel pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise, par les représentants des syndicats S.n.j, C.f.d.t, C.g.t et F.O.

Bulle

L'U.d.f, c'est son délégué général Michel Pinton qui l'annonce, va se doter d'un « Projet de société ». Voilà une idée originale. Et surprenante : le célèbre « Programme de Blois » et le brillant « Démocratie française » ne pouvaient donc en tenir lieu ? On s'en doutait. C'est confirmé.

Le dit projet, annonce encore Pinton, « donnera libre cours à l'imagination ». Bigre ! Après dix ans, il était temps.... A ceux qui douteraient de cette force d'imagination des édiles giscardiens un démenti cinglant vient d'ailleurs d'être infligé, pas plus tard que mercredi, par Pierre Micaux, député de Vandœuvre-sur-Barse, encore appelé « Monsieur Protection des Animaux » qui n'a pas proposé moins de « 100 mesures concrètes » en faveur de nos amis à poils et à plumes. Parmi celles-ci, « une campagne dès l'école maternelle sur la place des animaux » et « un tatouage obligatoire des bêtes de compagnie ».

La mission du député Micaux étant limitée à l'hexagone, il n'a pas abordé la question des safaris. On en parlera peut-être dans le « Projet de société » ?

Rectificatif

Une ligne sautée dans l'Editorial d'hier déformait le sens de l'avant dernier paragraphe, qu'il faut rétablir ainsi : « Cette union là (affirmée par les dirigeants du P.c.f) ne peut être que celle des communiste russes et français contre tous les autres communistes d'Europe. Ou l'union - apparemment bien difficile à réaliser - des communistes de ce pays contre leurs camarades socialistes et toutes les autres forces de la gauche française ».

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.

RIPOSTE

12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition :
Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Délégué à la Publication : Henri Pradeaux
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris